

[Text]

of certain fuels. Norway and Sweden also provide rebates to polluters who undertake abatement procedures.

At the beginning of this year, Sweden imposed an emissions charge to large producers of nitrogen oxide. The charge was not applied to smaller producers because of concerns about the costs of measuring their emissions. Revenues from the charge are rebated to large producers on an annual basis according to the amount of power produced. These refunds are intended to avoid placing large producers at a competitive disadvantage relative to those not bearing the tax. In the Swedish example, some producers would get more tax back than they paid because they are very efficient in terms of electricity generation. Poorer producers end up paying more tax than they end up getting back, if indeed they get back any. The tax in Sweden applies to large boilers and gas turbines used for the production of electricity for heating buildings.

The U.S., by contrast, is taking quite a different approach. The 1990 amendments to the U.S. Clean Air Act provided for the use of tradeable permits to control sulphur dioxide emissions. At this point, the program has been adopted in principle, and the first stage has been scheduled for implementation on January 1 of 1995. It is not actually in operation at this point.

In the case of global warming, a number of European countries are examining broad instruments.

One example is the carbon tax. This type of charge was recently introduced in the Netherlands and Sweden, Denmark, Norway and Finland. The tax rates range from about \$2 U.S. per ton of carbon in the Netherlands to U.S. \$150 per ton of carbon in Sweden, although the introduction of the carbon tax in Sweden was accompanied by a 50 per cent reduction in other energy taxes.

For these taxes, the most frequent method of addressing the issue of international competitiveness appears to be exemptions or lower tax rates for energy-intensive industries pending the completion of international agreements to reduce carbon dioxide emissions.

I know from my own experience in one of the OECD committees with officials from these countries that there is a huge debate raging in them with their producers and the users of electricity. They all feel they have been put at a competitive disadvantage internationally by what these countries, particularly Sweden and Norway, have done.

[Traduction]

contenu en soufre de certains combustibles. La Norvège et la Suède accordent aussi des abatements aux pollueurs qui prennent des mesures de dépollution.

Au début de l'année en cours, la Suède a imposé aux grands producteurs d'oxyde d'azote une redevance sur les émissions. Les petits producteurs ont été épargnés en raison des problèmes relatifs aux coûts de la mesure de leurs émissions. Le produit des redevances est réparti annuellement entre les grands producteurs en fonction de la quantité d'énergie produite par chacun. Ces remboursements visent à faire en sorte que ces entreprises ne soient pas désavantagées par rapport aux entreprises qui ne sont pas assujetties à la taxe. En Suède, certaines producteurs retirent davantage qu'ils n'ont payé parce que leurs méthodes de production d'électricité sont très efficaces. Pour leur part, les producteurs moins riches se retrouvent dans la situation inverse, en ce sens qu'ils payent davantage de taxe qu'ils ne reçoivent de remboursements, si jamais ils ont cette chance. En Suède, la taxe s'applique sur les grandes chaudières et les turbines à gaz servant à produire l'électricité nécessaire au chauffage des bâtiments.

Les États-Unis, par contre, utilisent une approche assez différente. Les modifications de 1990 au *U.S. Clean Air Act* prévoyaient le recours à des permis négociables pour contrôler les émissions d'anhydride sulfureux. À l'heure actuelle, le programme a reçu un accord de principe et la mise en oeuvre de la première étape est prévue pour le 1^{er} janvier 1995. Il n'est pas en fait en vigueur actuellement.

Pour ce qui est du réchauffement du globe, certains pays européens étudient en ce moment des approches globales.

Un exemple de cela est la taxe sur les hydrocarbures. Ce type de redevance est récemment entré en vigueur aux Pays-Bas, en Suède, au Danemark, en Norvège et en Finlande. Le taux d'imposition se situe entre 2 \$ américains la tonne d'hydrocarbures, aux Pays-Bas, et 150 \$ américains la tonne, en Suède, bien que l'entrée en vigueur de cette taxe en Suède s'est accompagnée d'une réduction de 50 p. 100 des taxes sur les autres produits énergétiques.

En ce qui concerne ces taxes, la méthode la plus courante pour tenir compte de la concurrence internationale semble être l'adoption de mesures d'exception ou de taux d'imposition moins élevés pour les industries grandes consommatrices d'énergie en attendant la signature d'accords internationaux visant à réduire les émissions d'anhydride sulfureux.

Je sais, d'après ma propre expérience dans l'un des comités de l'OCDE avec des représentants de ces pays, qu'il s'y déroule de grands débats passionnés entre les producteurs et les utilisateurs d'électricité. Ils ont tous l'impression que ce que ces pays ont fait, particulièrement la Suède et la Norvège, les a placés dans une situation d'infériorité concurrentielle sur le plan international.